

## L'ÉGLISE DISPARUE DE SAINT-REMY DE FALEN À ROCHEFORT

La vieille église de Saint-Remy, située entre l'abbaye de Rochefort et le village d'Havrenne, était le centre du village de Falen aujourd'hui disparu comme elle. Le site accroché au versant occidental de la vallée du Biran, à quelque 850 m au sud de l'église d'Havrenne, occupe une petite éminence au bout d'une langue de terre, limitée à l'ouest par un petit ruisseau arrosant les prairies basses et humides, autrefois viviers de l'abbaye (fig. 46). Le souvenir de l'édifice était conservé dans le toponyme relevé au XVIII<sup>e</sup> siècle de *Petit St-Remy* devenu aujourd'hui *Motte du Bouty*, appellation du mamelon émergeant des terres au nom caractéristique de *Sur l'Abye* (16).

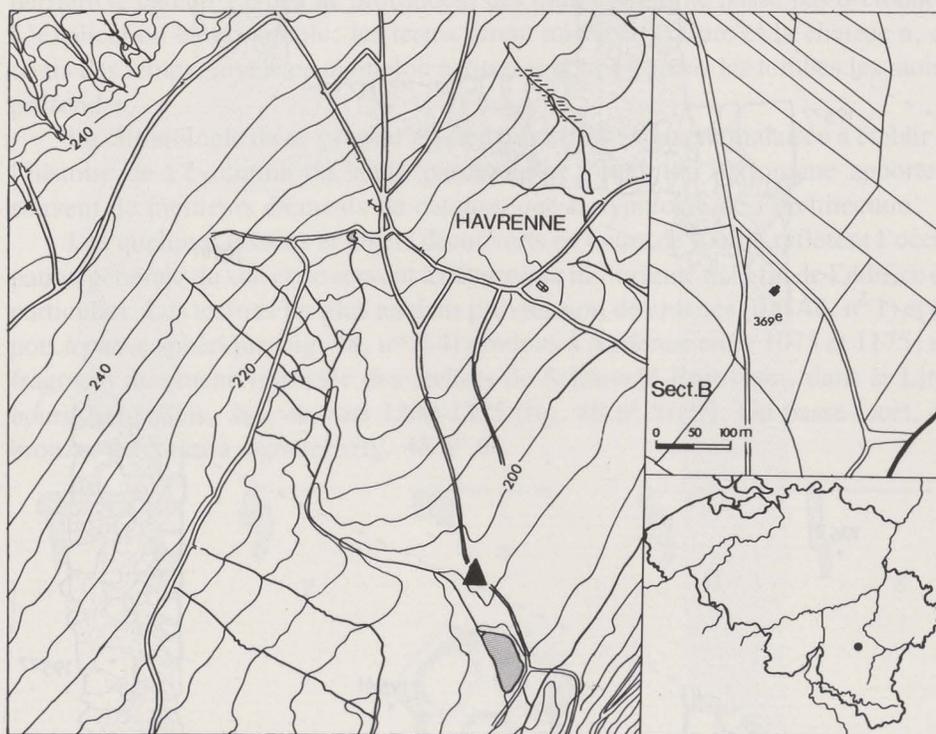


Fig. 46. Carte de situation.

<sup>15</sup> *Bouty* semble être une déformation populaire de *mousty* ou *moustier* dérivant de *monasterium*.

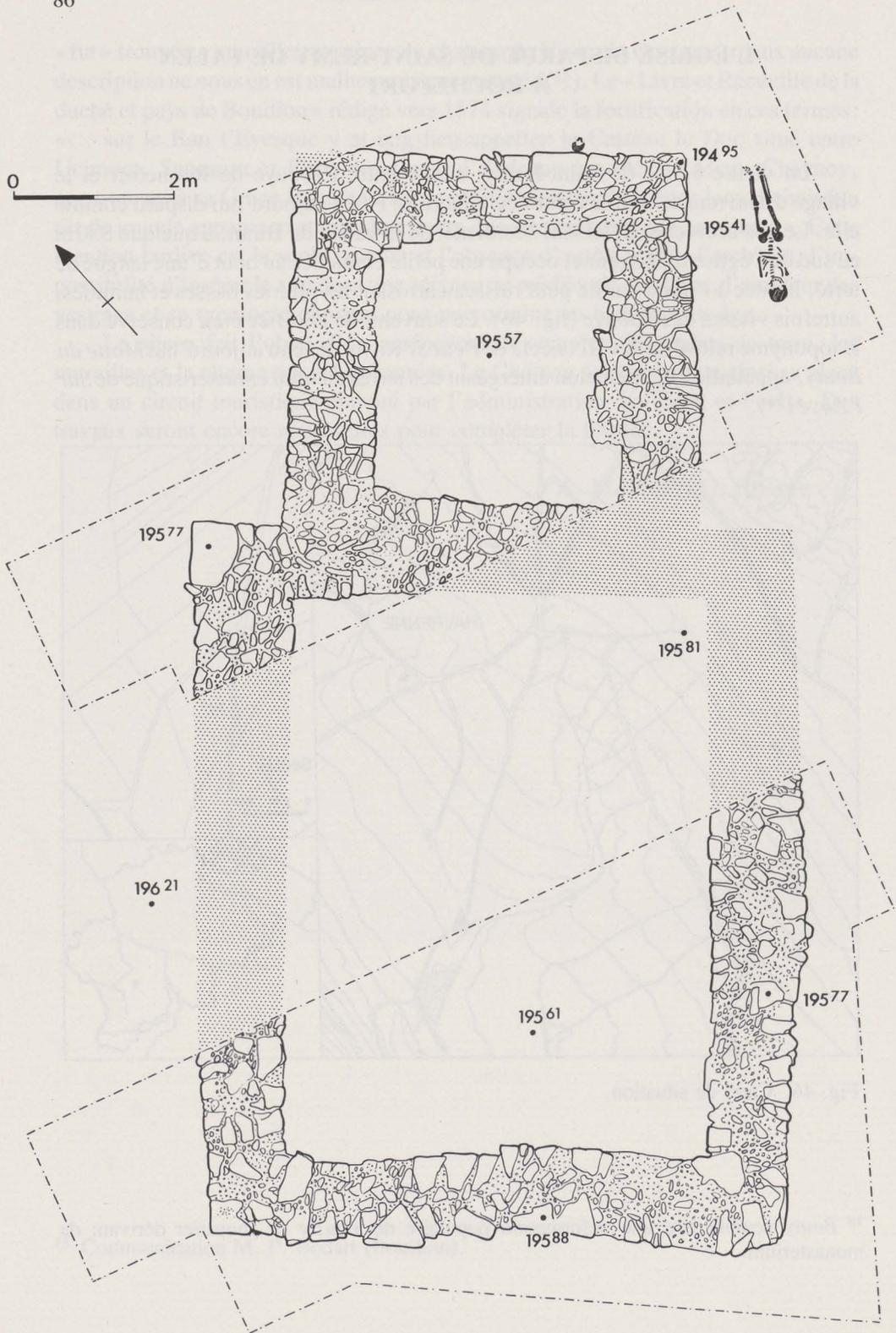


Fig. 47. Plan de fouilles.

Les fouilles ont permis de dégager un petit édifice de plan désormais classique (*Arch. Belg.* 130, 29) (fig. 47). Une nef rectangulaire de 8 m 75 sur 7 m 50 débouche sur un chœur de 5 m sur 4 m 50; la longueur totale de l'édifice atteignait 13 m 30. Ces mesures sont celles des fondations de l'église; elles sont peu régulières, larges de 1 m et constituées de blocs de calcaire roulé, provenant du plateau du Gerny tout proche. Ces pierres sont assemblées au mortier de chaux, liant assez grossier parsemé en de rares endroits de fragments de terre cuite ou encore de déchets de marbre de St-Remy. Les tranchées de fondation peu profondes étaient creusées dans le schiste en place.

Au chevet de l'église, plusieurs restes humains furent dégagés. Seul un squelette était bien conservé; il s'agissait d'un adulte de sexe masculin, assez frêle et d'une taille voisine de 1 m 70. Il avait les bras croisés sur la poitrine et la tête à l'ouest. Plusieurs autres individus étaient inhumés selon la même orientation, derrière le chœur. Le peu de profondeur des inhumations ne laisse pas d'étonner. L'explication en est simple: les terres furent mises en culture et la charrue a, au cours des temps, nivelé ce mamelon naturel et abîmé parfois les tombes les moins profondes.

La chronologie de ce genre d'édifice primitif est souvent malaisée à établir et l'histoire de l'évolution du statut paroissial et l'étude du patronyme apportent souvent de meilleurs éléments de datation que la typologie de l'architecture.

Les quelques tessons et objets découverts en cours de fouille reflètent l'occupation générale du site et ne servent à déterminer ni l'origine ni la fin de l'édifice en particulier. Les tessons les plus anciens proviennent de cruches (fig. 48, n° 1) et de pots à panse sphérique (fig. 48, n°s 2-4) produits à Andenne entre 1075 et 1175; un fragment de cruche importée des ateliers de Schinveld-Brunssum, dans le Limbourg hollandais, date de vers 1300-1325 (fig. 48 n° 5)<sup>(17)</sup>. Un passe-lacet, en bronze, est aussi à signaler (fig. 48 n° 6).

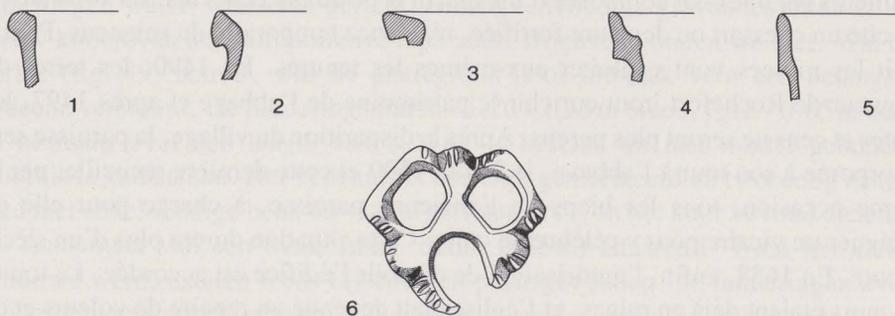


Fig. 48. Matériel archéologique. Ech. 1/3: 1-5; 2/3: 6.

<sup>17</sup> R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *La céramique d'Andenne*, Rotterdam 1966, tableau typologique, période 1; A. BRUIN, *Die mittelalterliche keramische Industrie in Südl limburg*, *Ber. R.O.B.* 12-13, 1962-1963, fig. 86, 2.

Le culte de saint Remi (553) est bien répandu au début du VII<sup>e</sup> siècle, mais rien ne permet d'affirmer l'existence de la chapelle à cette date.

En 1229, Gilles de Walcourt, seigneur de Rochefort, veut fonder une abbaye de moniales cisterciennes dans les limites de son domaine<sup>(18)</sup>. Et s'il possède l'alleu de Saint-Remy à Falen, l'église appartient à l'abbaye de Saint-Hubert. Afin de procurer aux moniales terres et revenus, il échange son église de Marcourt contre celle de Saint-Remy et en fait don aux moniales avec « tous ses droits, patronage et dîmes... », signes d'un statut paroissial antérieur. Cette érection en paroisse semble d'autre part devoir être postérieure à 1139, car l'église ne figure pas sur la liste des paroisses du doyenné de Behogne (Rochefort), astreintes aux croix banales se rendant à Saint-Hubert, alors que logiquement elle aurait dû y paraître comme propriété de l'abbaye. M. E. Nemery penche pour une formation de paroisse vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle; le phénomène ne commence d'ailleurs en Famenne, qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle. L'abbé de Saint-Hubert, seigneur foncier d'une partie de Falen avait tout intérêt de soustraire Falen de la paroisse de Behogne qui elle ne lui appartenait pas, pour en devenir le décimateur et le collateur.

Les petits sanctuaires mononefs à chœur retréci et chevet plat, généralement isolés dans la campagne ont une chronologie très mal définie et leur histoire primitive est souvent inconnue. Ce sont souvent des oratoires domaniaux sans prérogatives paroissiales et non consacrés, implantés le plus souvent sur un cimetière existant. Ce plan est connu aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, mais on le retrouve aussi jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle et les comparaisons typologiques n'apportent donc guère de précisions chronologiques utiles (*Arch. Belg.* 126, 39-43).

Quelques textes du XV<sup>e</sup> siècle laissent entrevoir le déclin de ce village peu important et de son sanctuaire. En 1408, on relève quatre censitaires dans la partie relevant du seigneur, tandis que vers 1470, neuf censitaires dépendent de l'abbaye. Ceci permet d'estimer à une douzaine de familles les habitants de Falen, régis d'ailleurs par une cour composée d'un maïeur et de quatre échevins. En 1408 aussi, est cité un chessart ou demeure fortifiée, résidence temporaire du seigneur. Petit à petit les moines vont exploiter eux-mêmes les tenures. En 1490, les terres du seigneur de Rochefort iront enrichir le patrimoine de l'abbaye et après 1497, les rentes et cens ne seront plus perçus. Après la disparition du village, la paroisse sera incorporée à son tour à l'abbaye, le 3 août 1500 et cette dernière recueille, par la même occasion, tous les biens de l'ancienne paroisse, à charge pour elle de déléguer un vicaire pour y célébrer le culte. Cette situation durera plus d'un siècle encore. En 1658, enfin, l'autorisation de démolir l'édifice est accordée. Le toit et les murs étaient déjà en ruines, et l'église était devenue un repaire de voleurs et de brigands, véritable menace pour la région et les voyageurs.

A. MATTHYS, A. VAN ITERSOM

<sup>18</sup> Tous ces renseignements sont tirés de la remarquable étude de E. NEMERY, Falen-lez-Rochefort et la paroisse de Saint-Remy (XV<sup>e</sup> siècle), *Namurcum* 1, 1963, 1-10.